

# La lettre de Montauroux

Numéro 9 — JANVIER 2003

Prix du numéro: 1 €  
Abonnement 6 numéros : 5 €

L'association « Le Clos » possède désormais une adresse email: [leclos.montauroux@free.fr](mailto:leclos.montauroux@free.fr)  
À consommer sans modération.....



## INTERCOMMUNALITE:

### le point

#### ➔ Elle arrive...

Les huit communes du canton par l'intermédiaire de leurs conseils municipaux ont délibéré sur le choix du périmètre d'une communauté de communes comprenant: Seillans, Mons, Tanneron, Tournettes, Montauroux, Fayence, Callian et Saint-Paul-en-Forêt. Périmètre non définitif, ouvert à d'autres communes limitrophes, après acceptation par le groupement existant.

#### ➔ Le processus...

Le Préfet dès **Janvier 2003** aura pris un arrêté dressant la liste des communes inscrites dans le projet de périmètre et les conseils municipaux disposeront d'un délai de trois mois pour se prononcer. Autant dire qu'au mois de **Mai 2003** la future communauté de communes sera en train de créer le conseil de l'EPCI (établissement public de coopération intercommunale).

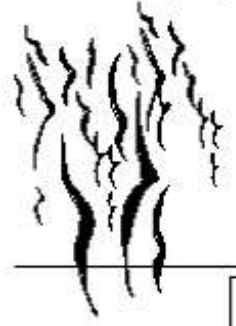
Le nombre et la répartition des sièges du conseil seront fixés et il faudra définir les compétences du futur groupement de communes.

#### ➔ Les choix...

Avant tout, il faudra transférer toutes les **compétences** de l'actuel SIVOM dont le budget est de 3 millions d'euros vers l'EPCI et reconsidérer **celles-ci**.  
« **Actions de développement économique et Aménagement de l'espace** » qui sont les compétences obligatoires ont un réel besoin d'être enrichies.

#### ➔ L'information...

Elle sera absolument indispensable. Trop souvent traitée comme une obligation à laquelle il faut bien finir par se soumettre, a minima si possible, la création d'une Communauté de Communes est pourtant une véritable opportunité: peut-être la dernière chance, pour ce petit Pays, de reprendre une certaine maîtrise de son avenir.

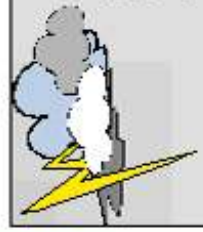


## La vengeance des étourneaux

*C'est dans un ambiance hitchcockienne qu'une joyeuse bande d'étourneaux a squatté, durant quelques semaines, les platanes arborant le seuil de notre mairie. Ces petits et gentils volatiles ne connaissent pas le vain. Transformés en véritables bombardiers pacifiques, ils ont lâché, sans scrupule, leur matière acide et collante sur des engins à quatre roues stationnés sur la trajectoire.*

*Les propriétaires de ces places réservées n'avaient pas prévu telle décoration sur leur véhicule apparemment mieux protégé des agressions de « papillans » que des déjections valantes. Aucune mesure de sécurité ne pouvant être prise à l'encontre de ces squatters volatiles, la solution ne se trouva que dans un penaud repli des entartrés vers d'autres sites plus anonymes.*

*Quand à nos étourneaux, ils se sont envolés sous d'autres cieux, ignorant qu'ils avaient, pour quelques jours, rendu justice à leurs cousins éloignés, nommés « pigeons », contraints de nicher sur d'autres parkings lointains.*



## **Profit « durable »**

Lors des dernières inondations de nombreuses familles du canton ont dû être évacuées en laissant leur domicile et leur mobilier sous les eaux.

Cela confirme nos inquiétudes sur le manque d'informations données aux nombreux nouveaux habitants, bâtisseurs à qui des terrains sont vendus en leur cachant qu'ils sont en zones présentant des risques majeurs.(inondations, éboulements.....)

Pourtant les directives préfectorales sont très explicites concernant l'information préventive et le respect des réglementations existantes.

Alors pourquoi construit-on encore dans des lieux dont on sait qu'ils sont submergés régulièrement depuis des années ?

.....Profit... assuré.